



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Besoins humanitaires en République arabe syrienne

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent examen est soumis en application de la résolution 2642 (2022) du Conseil de sécurité, dans laquelle ce dernier a prié le Secrétaire général de présenter un rapport spécial sur les besoins humanitaires en République arabe syrienne, au plus tard le 10 décembre 2022. Le Conseil y a également demandé aux organismes humanitaires d'intensifier davantage les initiatives visant à étendre les activités humanitaires en République arabe syrienne, dont les projets de relèvement rapide relatifs à l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation, l'électricité, là où c'était essentiel pour rétablir l'accès aux services de base, et aux abris. Le présent rapport vient compléter les informations présentées dans le rapport que le Secrétaire général vient également prié de présenter tous les soixante jours au titre de la résolution.

2. Les informations qui figurent dans le présent rapport reposent sur les données dont dispose le système des Nations Unies et sont tirées de documents des organismes humanitaires, des partenaires ou d'autres sources pertinentes. Elles ont été puisées à la fois dans des documents écrits et durant des réunions tenues lors de visites à Damas, Ankara, Gaziantep et Amman.

II. Aperçu des besoins humanitaires en République arabe syrienne

3. La République arabe syrienne se heurte à une multitude de difficultés et se trouve ainsi plongée dans l'une des crises les plus complexes au monde en termes d'assistance humanitaire et de protection. Après onze années de conflit, elle compte toujours le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et demeure à l'origine de l'une des plus grandes crises de réfugiés au monde, tandis que la situation humanitaire continue de se détériorer. Les services de base sont en difficulté, le choléra s'est répandu dans tout le pays en pleine épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les indicateurs économiques ne cessent de se dégrader et les chocs climatiques et anthropiques viennent aggraver une situation déjà catastrophique. Compte tenu de ces difficultés, on estime que, 15,3 millions de personnes, sur une population totale de 22,1 millions, devraient avoir besoin d'une aide humanitaire en 2023, contre 14,6 millions en 2022 ; il n'y en a jamais eu autant depuis le début du conflit.



Évaluations des besoins humanitaires

4. Les opérations humanitaires menées en République arabe syrienne tirent profit des données ventilées par secteur sur les besoins humanitaires au niveau des sous-districts. Les données, qui sont recueillies par l'ONU et ses partenaires, garantissent une plus grande responsabilité à l'égard des populations touchées en plaçant leurs besoins et leurs préoccupations au cœur des interventions. L'aperçu des besoins humanitaires se fonde sur une évaluation multisectorielle des besoins ainsi que sur des évaluations par secteur. Pour le cycle du programme humanitaire 2023, l'évaluation multisectorielle des besoins a été menée auprès de 34 065 ménages, interrogés en juillet et août 2022, dans tous les sous-districts de la République arabe syrienne. Quarante-cinq pourcent des personnes interrogées étaient des femmes. L'évaluation est étoffée par les informations recueillies au cours de plusieurs autres évaluations par secteur, notamment dans les secteurs de la protection, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, de l'alimentation et de la nutrition.

Besoins intersectoriels établis à partir de l'aperçu des besoins humanitaires pour 2023

5. En 2022, la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins fondamentaux a encore diminué. Dans l'ensemble, 85 % des ménages interrogés se trouvaient dans l'incapacité de subvenir pleinement ou partiellement à leurs besoins fondamentaux, un chiffre en hausse par rapport à 2021, où il s'établissait à 76 %. La situation est bien pire pour les ménages dirigés par des femmes : dans neuf cas sur dix, ils sont partiellement ou totalement incapables de subvenir aux besoins fondamentaux du foyer. Sur le plan géographique, la dégradation de la situation socioéconomique se fait sentir sur l'ensemble du territoire syrien et est particulièrement marquée dans les provinces d'Hassaké, de Qouneïtra, de Deraa, de Tartous et de Soueïda.

6. Les ménages indiquent que les trois premiers besoins qui ne sont pas satisfaits sont les besoins en denrées, en aide à la subsistance et en électricité. Les besoins en denrées n'étaient pas satisfaits pour 59 % des ménages interrogés, ceux en électricité pour 47 % des ménages et ceux en aide à la subsistance pour 45 % des ménages. On observe donc un changement par rapport à l'évaluation de 2021, année durant laquelle les besoins en électricité occupaient la troisième place. Les besoins en denrées sont moins satisfaits dans le cas des ménages dirigés par des femmes (71 %) que dans le cas de ceux dirigés par des hommes (58 %). Viennent ensuite les besoins en articles non alimentaires (50 %), comme des couvertures, des vêtements, des articles d'hygiène, du carburant et des fournitures scolaires, ainsi que les moyens de subsistance (45 %). Dans l'ensemble, plus de 3 000 ménages (9 %) ont déclaré que les besoins liés au handicap n'étaient pas satisfaits.

7. On observe que l'écart entre dépenses et revenus se creuse. En août 2022, les dépenses moyennes des ménages (855 499 livres syriennes) dépassaient de 60 % le revenu moyen des ménages (533 514 livres syriennes), contre 49 % en 2021. On observe une croissance exponentielle de ce déficit : il s'élevait à 20 % en 2020 et à 49 % en 2021. Sur le plan géographique, ce sont les populations de Qouneïtra, de Rif-Damas, de Deraa et de Soueïda qui enregistrent le déficit le plus élevé, où il s'élève à plus de 100 % du revenu moyen. Les ménages dirigés par des femmes ou par une personne en situation de handicap sont particulièrement touchés.

8. Du fait de la hausse des prix des denrées alimentaires, des carburants, des biens et des services dans toutes les provinces, les familles ont eu encore plus de mal à joindre les deux bouts et ont dû recourir à des stratégies d'adaptation préjudiciables, par exemple en achetant à crédit ou en empruntant pour subvenir à leurs besoins essentiels. La plupart des ménages interrogés ont indiqué que la hausse des prix et le manque de revenus étaient les principales raisons pour lesquelles leur capacité à

répondre aux besoins de base était limitée, indépendamment de la composition des ménages et de l'endroit où ils vivaient. En outre, ils sont de plus en plus nombreux à s'endetter sur la durée et à s'enfermer dans des cycles de remboursement, ce qui limite leur capacité à acheter des biens et des services pour satisfaire leurs besoins essentiels et leur capacité financière à faire face aux imprévus. Par rapport aux évaluations multisectorielle des besoins menées en 2020 et 2021, les ménages indiquent aujourd'hui qu'ils ne comptent plus autant sur leurs propres économies, signe que celles-ci s'épuisent. Parmi les ménages interrogés, 36 % ont précisé dépendre de l'aide humanitaire, contre 21 % en 2021. Les envois de fonds jouent un rôle déterminant dans la capacité des ménages à faire face à la situation économique. En outre, la crise économique a également des répercussions sur la consommation alimentaire. Quatre-vingt-dix pourcent des ménages interrogés ont déclaré qu'ils achetaient des denrées moins chères ou de second choix au moins une fois par semaine, et près de la moitié de l'ensemble des ménages ont précisé qu'ils réduisaient la taille de leur repas au moins une fois par semaine. Environ 19 % des ménages dirigés par des femmes ont déclaré qu'au moins un membre du ménage allait dormir le ventre vide en raison du manque de nourriture. Quarante pour cent des femmes enceintes et allaitantes interrogées avaient un régime alimentaire sous-optimal.

9. Les taux de malnutrition sont en augmentation. Selon l'évaluation de l'approche conjointe de la nutrition et de la sécurité alimentaire menée en 2022, environ 364 000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, et environ 25 % des enfants de moins de 5 ans sont anémiques. Fait préoccupant, le nombre de cas de malnutrition aiguë sévère chez les nourrissons et les jeunes enfants âgés de 6 mois à 5 ans a augmenté de 48 % par rapport à 2021. D'après l'enquête sur la nutrition menée en 2022 selon la méthode SMART (pour « Standardized Monitoring Assessment of Relief and Transitions »), dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, 36 % des enfants de moins de cinq ans et 56 % des femmes enceintes et allaitantes souffraient d'anémie. En outre, il apparaît que les taux de malnutrition aiguë sévère ont doublé depuis 2021, tandis que dans certains districts du pays, un enfant de moins de cinq ans sur quatre souffre d'un retard de croissance et risque de connaître des troubles de développement physique et cognitif irréversibles, d'avoir des infections à répétition, d'être touché par des retards de développement et des handicaps ou de mourir. Le retard de croissance a des effets à long terme sur les personnes et les sociétés (bas salaires, perte de productivité et, s'il s'accompagne d'une prise de poids excessive plus tard dans l'enfance, risque accru de développer des maladies chroniques liées à la nutrition à l'âge adulte). Des millions d'enfants syriens souffrent aujourd'hui de déficiences physiques et cognitives à cause de la malnutrition.

10. L'accès aux services de base reste gravement limité. L'évaluation multisectorielle des besoins menée en 2021 avait montré que le coût prohibitif des traitements et des consultations constituait le principal obstacle à l'accès aux services de santé, mais dans celle menée en 2022, c'est la qualité des services et le fonctionnement des établissements de santé qui ont été plus souvent mis en cause. Parmi les principaux facteurs entravant l'accès aux services de santé qui ont été cités, on trouve l'engorgement et/ou le temps d'attente trop long (35,5 %), la difficulté de se procurer les bons médicaments (23,5 %) et le coût prohibitif des traitements (22 %).

11. L'évaluation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène menée en 2022, les réseaux de traitement des eaux et de distribution ont continué de se dégrader : 52 % de la population syrienne, contre 47 % en 2021, n'ont pas accès à l'eau courante et s'approvisionnent en eau par des moyens souvent plus dangereux. Selon la cartographie de l'accès à l'eau établie par le programme d'évaluation des besoins humanitaires en juin 2022, 24 % des collectivités peuplées ont déclaré avoir rarement un accès suffisant à leur source d'eau principale, ce qui signifie que 6,9 millions de

personnes, selon les estimations, n'ont accès à leur source d'eau principale qu'entre 2 et 7 jours par mois. Face aux graves pénuries d'eau potable publique, les ménages achètent leur eau à des prix très élevés auprès de fournisseurs privés, qui acheminent de l'eau potentiellement insalubre dans les quartiers et les collectivités. Il ressort également de l'évaluation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène qu'au moins 70 % des eaux usées sont déversées sans avoir été épurées et qu'au moins la moitié du réseau d'égouts ne fonctionne pas. Le manque d'accès suffisant à une eau saine et à l'hygiène est la cause principale de l'épidémie de choléra qui sévit actuellement.

12. La vulnérabilité et l'ampleur des besoins varient d'un groupe de population à l'autre en fonction de divers facteurs. En ce qui concerne les personnes déplacées qui vivent dans des camps, les principaux facteurs sont leur statut de déplacé, le peu de moyens qui s'offrent à elles dans les camps pour subvenir à leurs besoins, ainsi que les mauvaises conditions d'hébergement et la promiscuité. Pour les personnes déplacées qui vivent en dehors des camps, les principaux facteurs tiennent au fait qu'elles ont davantage besoin d'aide pour se loger, n'ont pas accès à des articles non alimentaires et n'ont qu'un accès limité aux services et infrastructures de base. S'agissant des rapatriés, les principaux facteurs sont le manque d'accès aux produits non alimentaires et à l'électricité, le fait que leurs abris nécessitent de plus en plus de réparations, et les besoins liés à des préoccupations particulières en matière de sécurité. Pour les autres habitants, les besoins s'expliquent de plus en plus par la détérioration de la situation macroéconomique, couplée au manque chronique d'accès aux services et infrastructures de base après des années de conflit. Les ménages dirigés par une personne handicapée ont déclaré avoir plus de difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels et étaient plus susceptibles de signaler des obstacles à l'accès aux services de base. En ce qui concerne les ménages dirigés par une personne âgée de plus de 60 ans, 55 % ont déclaré avoir besoin de services de santé, de médicaments et/ou de services spécifiques aux handicaps.

13. Quelque 5,5 millions de Syriennes et de Syriens sont enregistrés comme réfugiés en Türkiye, au Liban, en Jordanie, en Iraq et en Égypte. Le Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience, plan global et coordonné avec cinq plans d'intervention dirigés au niveau national, contribue à répondre à leurs besoins¹. Dans le cadre du plan, 6,08 milliards de dollars ont été demandés en 2022 et 1,74 milliard avait été reçu au 30 septembre.

Besoins humanitaires par secteur

14. **Protection.** Les besoins en matière de protection demeurent élevés partout en République arabe syrienne. Les civils restent exposés aux hostilités, notamment le long des lignes de conflit, ce qui entraîne des pertes humaines et des déplacements forcés. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022, 450 civils, dont 49 femmes et 123 enfants, ont été tués à la suite d'hostilités ou de violences dans le pays. Les graves violations commises à l'encontre des enfants en temps de conflit, les violences de genre endémiques et la présence d'engins explosifs sont les principaux éléments de violence auxquels sont exposés les civils. Entre janvier et septembre 2022, plus de 1 895 cas de violations graves (touchant 247 filles, 1 598 garçons et 36 enfants de sexe inconnu) ont été confirmés par le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit. Les populations continuent d'être exposées à la violence de genre généralisée sous ses différentes formes, notamment la violence entre partenaires et la violence

¹ Le Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience est mis en œuvre conjointement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

familiale, la violence et le harcèlement sexuels, les mariages précoces et forcés, les actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et la violence facilitée par la technologie, notamment via téléphone portable ou Internet. Il ressort de l'évaluation multisectorielle des besoins de 2022 que les ménages dirigés par des femmes sont plus susceptibles de formuler des préoccupations relatives à la sûreté et à la sécurité au sein du foyer (18 %) et à la discrimination (20 %). Ils sont également plus susceptibles de mentionner des problèmes de sûreté et de sécurité liés au déplacement (9 %) et des menaces d'exploitation et d'atteintes (y compris sexuelles) (7 %). Dans le camp de Hol, dans la province de Hassaké, quelque 54 000 personnes, dont 94 % de femmes et d'enfants, devaient faire face à la dégradation constante des conditions de sécurité en 2022. On a enregistré de nombreux incidents liés à la sûreté et la sécurité, ayant visé notamment des travailleurs humanitaires, ce qui contribue à rendre plus difficile encore la tâche des partenaires humanitaires qui cherchent à accéder aux groupes vulnérables. En 2022, 42 meurtres ont été signalés, dont ceux de 22 femmes et de 4 enfants.

15. Plus de 27 % des ménages ont indiqué que les garçons et les filles de moins de 18 ans présentaient des signes de détresse psychologique, en particulier dans les ménages dirigés par des femmes ou par une personne en situation de handicap. Les ménages résidant dans des zones de conflit ont fait part de préoccupations concernant la présence d'engins non explosés, d'engins explosifs improvisés et de mines terrestres et de plus grandes préoccupations en matière de sûreté et de sécurité liées au conflit. Les difficultés liées aux documents d'état civil demeurent importantes, en particulier dans le nord-est et dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, où seuls 13 % des ménages disent être en possession de tous les documents officiels dont ils ont besoin. En 2022, près de 20 % des ménages déplacés à l'intérieur du pays ont déclaré avoir été déplacés à cinq reprises au moins, ce qui met leurs mécanismes d'adaptation à rude épreuve et sape leur résilience.

16. **Sécurité alimentaire et agriculture.** On estime que 15 millions de personnes auront besoin d'une aide en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture en 2023. Parmi elles, 12,1 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire aiguë et 2,8 millions risquent de basculer dans l'insécurité alimentaire, des chiffres qui, selon des estimations parallèles, s'établiraient plutôt à 12 millions de personnes et 1,9 million de personnes, respectivement, pour 2022. Parmi les personnes exposées à une insécurité alimentaire aiguë, 2 millions vivent dans des camps et sont considérées comme étant en insécurité alimentaire totale. La crise de la sécurité alimentaire que traverse le pays se prolonge et reste caractérisée par des facteurs très complexes, allant de la violence permanente et des risques en matière de sécurité à la crise économique et à l'affaiblissement de la monnaie locale, en passant par des conditions de sécheresse et de graves fluctuations agro-climatiques, la pénurie d'eau, l'approvisionnement limité en électricité et les mouvements de population. Pour que les besoins puissent être satisfaits, le secteur et les partenaires ne peuvent se contenter d'interventions à court terme et doivent également s'attacher à intensifier le relèvement rapide, la protection et la promotion des moyens de subsistance à court et à moyen termes. Selon le PAM, en 2022, les ménages, en particulier ceux dirigés par des femmes, ont indiqué avoir connu des pénuries alimentaires et avoir besoin de mettre en place des stratégies d'adaptation préjudiciable pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles. Par exemple, 58 % ont emprunté de l'argent pour acheter de la nourriture et, dans 52 % des ménages, les adultes restreignent leur consommation alimentaire au profit des enfants.

17. **Relèvement rapide et moyens de subsistance.** Quelque 15,3 millions de personnes compteront sur le relèvement rapide et l'aide à la subsistance en 2023. Les évaluations réalisées partout dans le pays font état d'une détérioration généralisée de l'accès aux moyens de subsistance, de la capacité à pourvoir aux besoins essentiels et

de l'accès aux services de base, tels que les systèmes d'eau, les établissements de santé, les écoles et les boulangeries. Cette situation met en péril la résilience et la cohésion sociale des ménages. Les tendances inflationnistes observées pour les principaux biens et services, la faible productivité généralisée des intrants, les bas salaires et le manque d'emplois, entre autres facteurs, continuent d'avoir des répercussions sur les principaux besoins des ménages et de creuser l'écart entre revenus et dépenses dans tout le pays. En ce qui concerne la participation au marché du travail au niveau des ménages, les données issues de l'évaluation multisectorielle des besoins de 2022 font apparaître une nette différence selon que les régions sont contrôlées ou non par le Gouvernement syrien. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, plus d'une personne a un travail dans 49 % des ménages. Ce pourcentage tombe à 33 % dans le nord-est du pays et à 21 % dans le nord-ouest. Cette différence tient au fait que, dans les zones contrôlées par le Gouvernement, le taux de participation des femmes au marché du travail est plus élevé. En outre, au cours de l'évaluation multisectorielle des besoins de 2022, 22 % des ménages ont indiqué que des formations techniques et professionnelles faciliteraient leur accès au marché du travail.

18. **Eau, assainissement et hygiène.** Plus de 13,5 millions de personnes auront besoin d'une aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en 2023, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2022. L'accès à ces services est compromis par la détérioration prolongée des systèmes existants, qui s'explique par les dégâts causés par des années de conflit, l'usure causée par une exploitation intensive et prolongée, le manque ou l'absence d'entretien, la pénurie chronique de personnel qualifié et la mauvaise gestion des ressources naturelles. Près d'un demi-million de personnes supplémentaires ont désespérément besoin d'aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, tandis que 10 % de sous-districts supplémentaires par rapport à 2021 ont absolument besoin d'aide, ce qui vient aggraver encore la situation d'une population déjà vulnérable. Les conditions économiques continuent d'entraver l'accès des communautés et des ménages vulnérables à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs, abordables et équitables et à des articles d'hygiène. En outre, les personnes dans le besoin vivent également dans des conditions d'hygiène déplorable. Les mauvaises pratiques d'hygiène, la détérioration de la qualité de l'eau et l'absence d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène dignes de ce nom ont des conséquences directes en ce qu'elles multiplient les risques en matière de santé publique et de malnutrition et ont également des répercussions sur les moyens de subsistance et la protection des ménages. Les femmes et les filles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les veuves, les mères célibataires, les ménages dirigés par une femme et les personnes vivant dans des zones difficiles d'accès se heurtent à davantage de difficultés et de risques en matière de protection pour accéder à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

19. **Santé.** Plus de 15,3 millions de personnes auront un besoin d'une aide sanitaire vitale en 2023, ce qui constitue une augmentation de 3,2 millions de personnes par rapport à 2022, qui s'explique essentiellement par la récurrence des flambées épidémiques, la persistance de la violence et la crise économique. On compte parmi elles 5,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, 2,2 millions d'enfants de moins de 5 ans, 4,2 millions de femmes en âge de procréer (15-49 ans) et plus de 700 000 personnes âgées. L'état de précarité, de fragilité et de perturbation dans lequel se trouvent les systèmes de santé, couplé aux urgences de santé publique et aux nombreux défis qui les accompagnent compromettent non seulement la disponibilité et la qualité des services de santé dans le pays ainsi que l'accès à ces services, mais pèsent aussi sur la santé physique et mentale de la population vulnérable. Alors que la pandémie de COVID-19 se poursuit et que le pays fait face à un problème récurrent

de leishmaniose, le Ministère de la santé a déclaré une épidémie de choléra en septembre 2022. Entre le 25 août et début décembre, plus de 50 000 cas suspects de choléra ont été signalés dans tout le pays et, à ce jour, la maladie aurait fait 98 victimes, portant le taux de létalité à 0,2 %. La situation d'urgence humanitaire complexe dans laquelle se trouve la population syrienne continue d'entraver la fourniture de services de santé sexuelle et procréative (y compris de soins obstétricaux d'urgence et de contraception), le système de santé étant largement dépassé. Dans le nord-ouest du pays, entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2022, la cartographie des services de santé mentale de l'OMS a fait apparaître une augmentation alarmante des préoccupations liées au suicide : au total, 42 jeunes femmes ont mis fin à leurs jours, 293 tentatives de suicide ont été confirmées et 547 personnes avaient des idées suicidaires. Dans le nord-est, un ménage sur quatre a déclaré que les services de santé constituaient un besoin non satisfait, alors que la moyenne nationale s'établit à 14 %.

20. **Nutrition.** Environ 5,9 millions de personnes, dont 3,8 millions d'enfants et 2,1 millions de femmes, auront un besoin urgent d'aide nutritionnelle en République arabe syrienne en 2023, un chiffre en hausse par rapport aux 5,5 millions de personnes dénombrées en 2022. Le pays fait face au triple fardeau de la malnutrition : la malnutrition chronique élevée, dont témoigne la forte prévalence des retards de croissance ; l'augmentation du nombre de cas de malnutrition aigüe ; les niveaux critiques d'anémie chez les enfants et les femmes en âge de procréer. Les facteurs d'aggravation de la malnutrition sont l'insécurité alimentaire, la pénurie et l'insalubrité de l'eau, la propagation des maladies et la perte partielle ou totale de revenus. Dans toutes les populations, les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes et les femmes enceintes et allaitantes ont des besoins nutritionnels relativement élevés et sont les groupes les plus vulnérables qui bénéficient d'un appui du secteur de la nutrition.

21. **Abris et articles non alimentaires.** On estime que 5,7 millions de personnes en République arabe syrienne auront besoin d'une aide au logement en 2023. D'après l'évaluation multisectorielle des besoins menée en 2022, 34 % de la population totale vivent dans des abris de mauvaise qualité, comme des abris encore en construction ou endommagés, des abris de fortune, des locaux préfabriqués ou des tentes. Le manque d'accès à l'électricité et à l'éclairage, l'isolation de la chaleur et du froid, la détérioration de l'intégrité des abris (augmentation notable des dommages aux fenêtres/portes), ainsi que la promiscuité figurent parmi les principaux problèmes recensés en matière d'hébergement. La dégradation de la situation économique, aggravée par la dépréciation de la livre syrienne, a encore accentué les besoins en articles non alimentaires, comme les articles ménagers essentiels. Ainsi, on estime que le nombre total de personnes qui auront besoin de produits non alimentaires en 2023 passera à 5,7 millions, contre 4,9 millions en 2022. Les vêtements d'hiver, les matelas et les couvertures sont devenus de plus en plus inaccessibles en 2022 par rapport à 2021. Les dépenses d'habillement sont trois fois plus élevées que les dépenses de loyer ou d'électricité.

22. **Éducation.** Quelque 6,9 millions d'enfants et d'enseignants en République arabe syrienne auront besoin de services d'éducation d'urgence en 2023. Selon l'évaluation multisectorielle des besoins menée en 2022, 88 % des enfants environ seraient scolarisés au niveau national. Le taux de fréquentation scolaire des garçons et des filles est sensiblement le même jusqu'à l'âge d'onze ans, après quoi on observe une disparité entre les genres, le nombre de garçons allant à l'école étant moins élevé que le nombre de filles, ainsi qu'une baisse brutale de la fréquentation globale ; seuls 12 % des enfants iraient à l'école secondaire. Parmi les familles comptant des enfants âgés de 6 à 17 ans, 48 % ont indiqué que l'une des raisons pour lesquelles leurs enfants n'allait pas à l'école est qu'ils devaient travailler pour subvenir aux besoins

du ménage. Ce chiffre était particulièrement élevé chez les rapatriés et les personnes déplacées vivant à l'extérieur des camps, soit 58 % et 57 % respectivement, et était le plus élevé dans les familles résidant dans les provinces de Homs (67 %), de Hassaké (65 %), de Soueïda (64 %) et de Raqqa (61 %). Selon une évaluation du secteur de la protection, la plupart des enfants qui travaillent sont des adolescents âgés de 14 à 17 ans. Le mariage précoce est aussi une cause d'abandon scolaire. Toujours selon la même évaluation, 84 % des enfants vivent dans des zones où le mariage d'enfants concerne les filles âgées de 15 à 17 ans. En outre, les enfants de quatre ans et les enfants de cinq ans sont mal préparés à entrer à l'école, dans la mesure où seuls 11 % et 36 % respectivement sont en apprentissage sous une forme ou une autre. Les données recueillies dans le cadre de l'évaluation de 2022 montrent que les enfants déplacés plus de trois fois ont plus de chance de ne pas aller à l'école (20 %) et 42 % sont moins susceptibles de fréquenter l'école dans les trois ans suivant leur déplacement.

23. **Coordination et gestion des camps.** Plus de 1,8 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays vivant dans 1 421 camps de dernier recours dans le nord-ouest de la République arabe syrienne auront besoin d'aide en 2023, un chiffre en augmentation par rapport aux 1,7 millions enregistrés en 2022. En outre, 278 400 personnes déplacées, qui résident dans plus de 260 sites dans le nord-est de la Syrie, ont également besoin d'aide. Le sous-financement chronique et les contraintes d'accès ont entraîné de graves lacunes dans la gestion des camps. Dans le nord-ouest, 76 % des sites de personnes déplacées ne sont dotés d'aucun système de gestion des camps et dans le nord-est, seuls 5 % des sites comptent une présence constante à des fins de gestion. Dans le nord-ouest toujours, 87 % des sites sont des camps qui ont été installés par les personnes déplacées elles-mêmes, tandis que dans le nord-est de la Syrie, 48 % des personnes déplacées vivent dans des implantations sauvages ou des centres collectifs. Dans l'ensemble, 79 % des sites de déplacés internes sont fortement surpeuplés dans le nord-ouest de la Syrie, tandis que dans le nord-est, 6 camps sur 10 sont surpeuplés.

Manque d'électricité et besoins humanitaires

24. Les pénuries d'électricité en République arabe syrienne continuent d'avoir un impact sur l'accès des populations aux services de base, tels que l'éducation, la santé et les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Par exemple, les pénuries d'électricité entravent le fonctionnement des unités d'urgence et de soins intensifs des hôpitaux, des systèmes d'approvisionnement en eau potable et des stations d'épuration des eaux usées, ainsi que des boulangeries. Selon le PNUD, les dommages causés aux infrastructures électriques ont fait passer la capacité de production d'électricité du pays de 5 800 mégawatts en 2010 (avec une capacité de production potentielle totale de 9 000 mégawatts) à 2 000 mégawatts en 2021.

25. L'accès des ménages à l'électricité est également un problème, 73 % des ménages interrogés en 2022 dans le cadre de l'évaluation multisectorielle des besoins ayant indiqué recevoir moins de huit heures d'électricité par jour, tandis que 58 % recevaient entre 3 et 8 heures d'électricité par jour. C'est dans les zones contrôlées par le Gouvernement que les besoins étaient les plus élevés (55 %), suivies du nord-est (35 %) et du nord-ouest du pays (25 %). Dans le nord-ouest de la Syrie, 60 % des ménages ont déclaré avoir accès aux énergies renouvelables, contre 4 % dans le nord-est du pays et 8 % dans les zones contrôlées par le Gouvernement. Dans cette situation, les ménages dépendent davantage de l'aide humanitaire et adoptent des mécanismes d'adaptation préjudiciables. Les données tirées de l'évaluation multisectorielle des besoins de 2022 sur l'accès à l'électricité et la capacité à pourvoir aux besoins essentiels montrent que les ménages qui ont déclaré avoir davantage accès à l'électricité ont également indiqué être mieux en mesure de satisfaire leurs

besoins. À l'inverse, ceux qui avaient accès à l'électricité moins longtemps ont indiqué avoir plus de difficultés à répondre à leurs besoins. Le manque d'électricité entrave également les efforts de relèvement rapide dans la mesure où il limite la capacité de production des entreprises locales et le potentiel des activités génératrices de revenus et des interventions fondées sur le marché, notamment.

Besoins en hiver

26. On s'attend à ce que l'hiver 2022-2023 soit particulièrement rude sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, compte tenu des graves pénuries de carburant et d'électricité et de la dégradation de la situation socioéconomique. Les températures descendent régulièrement en dessous de zéro dans les régions montagneuses du pays, tandis que les plaines sont sujettes aux inondations. On estime qu'environ 6 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire pour faire face aux conditions hivernales difficiles cette année, ce qui représente une augmentation alarmante de 33 % par rapport à l'hiver précédent.

27. Au moins 2,2 millions des personnes qui doivent bénéficier d'une aide en hiver à titre prioritaire vivent dans des zones contrôlées par le Gouvernement. Les communautés résidant dans des lieux de haute altitude, comme les zones de Bloudan, Qalamoun et Zabadani dans la province du Rif-Damas et d'Haffé et de Jafra près de Lattaquié, sont particulièrement exposées aux hivers rigoureux. Dans ces régions, l'aide à apporter en hiver a été intégrée dans le plan de réponse humanitaire 2022, qui est financé à moins de 50 %. Le manque de fonds limite les moyens de pourvoir aux besoins en hiver pour ce qui est de l'hébergement, de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de la protection et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

28. Les personnes vivant dans le nord-ouest de la République arabe syrienne sont particulièrement vulnérables aux conditions climatiques hivernales, avec plus de 2,87 millions de personnes déplacées et environ 1,8 million de personnes vivant dans quelque 1 400 sites de déplacés internes. Ces sites sont souvent dépourvus d'abris adaptés, d'infrastructures et de services de base. Au total, quelque 4,1 millions de personnes, dont 80 % de femmes et d'enfants, ont besoin d'une aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie. L'opération transfrontière de l'ONU permet d'apporter une aide vitale à 2,7 millions de personnes chaque mois. Le plan de préparation et de réponse à l'hiver et aux inondations 2022-2023 de l'ONU et des partenaires humanitaires pour le nord-ouest du pays vise à aider 2,5 millions de personnes dans le besoin, en fournissant du combustible de chauffage, des poêles, des bâches en plastique, des couvertures thermiques et des vêtements d'hiver. Pour faire face aux inondations, les partenaires se concentrent sur le nivellement du sol, le renforcement des infrastructures essentielles, la capacité d'intervention en cas d'urgence et l'accès aux marchés. Pour mettre le plan en œuvre, 209,5 millions de dollars sont nécessaires ; au début du mois de novembre 2022, seuls 18 % des fonds demandés avaient été reçus.

III. Informations actualisées sur l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de front

29. En République arabe syrienne, 7,5 millions de personnes vivent dans des zones non contrôlées par le Gouvernement et, parmi elles, 6,8 millions ont besoin d'une aide humanitaire. Elles vivent essentiellement dans le nord du pays, mais sont également présentes, en plus petit nombre, dans le sud-est, à Roukban. Les besoins humanitaires dans ces zones sont colossaux, en raison des hostilités qui ont longtemps sévi et de la forte proportion de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont un

grand nombre vit dans des camps, des établissements informels ou des centres d'accueil.

Accès au nord-ouest de la République arabe syrienne à travers les lignes de front

30. Les Nations Unies continuent de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour intensifier l'assistance acheminée à travers les lignes de front aux personnes qui en ont besoin dans le nord-ouest et ont notamment parachevé un plan révisé visant à accroître progressivement l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Compte tenu de la gravité et de l'ampleur des besoins, cette aide cible les personnes qui ne bénéficient pas des interventions transfrontières.

31. Depuis l'adoption de la résolution 2585 du Conseil de sécurité en juillet 2021, les organismes des Nations Unies ont mené à bien neuf missions exigeant le franchissement de lignes de front à Sarmada, dans le nord-ouest de la Syrie, en prépositionnant 134 camions de marchandises du Programme alimentaire mondial (PAM), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'OMS, chaque mission ayant permis d'acheminer des fournitures suffisantes pour 43 000 à 54 000 personnes. N'ayant pu se mettre d'accord sur les dispositifs de livraison existants, les parties se sont entendues sur un nouveau système de distribution directe, qui a été mis en place en novembre 2021 pour distribuer de l'aide à travers les lignes de front

32. Depuis l'adoption de la résolution [2642 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité, des convois ont acheminé de l'aide chaque mois, en août, septembre, octobre et novembre, la dernière mission en date, la quatrième, s'étant déroulée le 30 novembre 2022. Grâce à ces quatre convois, 2 090 tonnes métriques d'aide alimentaire, d'articles de nutrition, d'hébergement, d'eau et d'assainissement, de kits de santé et de kits dignité, de médicaments et d'autres fournitures ont été livrées aux personnes dans le besoin dans le nord-ouest du pays.

Accès au nord-est de la République arabe syrienne à travers les lignes de front

33. Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre, les Nations Unies ont envoyé un total de 867 camions transportant près de 23 000 tonnes d'aide humanitaire à Deir el-Zor, Hassaqué et Qamichli dans le nord-est du pays. Malgré quelques problèmes sur les plans de l'accès et des opérations, l'acheminement de l'aide est resté relativement fluide tout au long de la période considérée.

34. L'OMS a continué à fournir des services de santé essentiels, des services d'orientation et des fournitures vitales à plus de 3 millions de personnes vivant dans le nord-est de la Syrie, dont 1,78 million environ qui résident dans les zones transfrontalières qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement. En 2022, neuf convois routiers de 19 camions et neuf ponts aériens ont acheminé de l'aide à Qamichli et ailleurs dans le reste du nord-est. Les marchandises acheminées comprenaient 219 tonnes de médicaments et de fournitures médicales devant permettre d'administrer 1 401 880 de traitements et de prendre en charge 1 200 cas de traumatisme, ainsi que des vaccins contre la COVID-19 et des vaccins utilisés pour les campagnes de vaccination de routine, des médicaments essentiels, des fournitures de laboratoire, de l'équipement médical, des kits de traumatologie et de chirurgie d'urgence, des sels de réhydratation orale, des matériaux pour la chloration de l'eau, des kits contre le choléra et d'autres fournitures médicales. Ces fournitures sont arrivées aux partenaires déployés dans les provinces de Hassaké, de Raqqa et de Deir el-Zor, y compris dans des installations non gouvernementales situées en dehors des zones contrôlées par le Gouvernement.

35. Entre janvier et octobre 2022, l'UNICEF a acheminé des fournitures d'une valeur de 4,2 millions de dollars au moyen de 221 camions dans le nord-est du pays. Jusqu'à présent, en 2022, le HCR a livré 303 505 articles non alimentaires (couvertures, bâches en plastique etc.) à 1,5 million de personnes dans les camps et les zones urbaines du nord-est de la Syrie.

36. Le 27 octobre, un convoi humanitaire organisé conjointement par l'OMS et l'UNICEF a livré des médicaments contre le choléra et la leishmaniose dans la zone de Ras el-Aïn et de Tell Abiad, dans le nord-est du pays. C'était la première fois depuis 2019 que les Nations Unies traversaient les lignes de front pour acheminer de l'aide dans cette région. Plus de quatre tonnes de fournitures sanitaires devant permettre d'assurer 14 000 traitements ont ainsi été livrées.

Accès à Roukban à travers les lignes de front

37. Le plus récent convoi humanitaire des Nations Unies à avoir atteint Roukban depuis l'intérieur du pays a été acheminé en septembre 2019. L'accès des camions commerciaux, empruntant des routes informelles, a été sporadique. Depuis que le Gouvernement jordanien a décidé, en mars 2020, de fermer la frontière pour endiguer la propagation de la COVID-19, les patients de Roukban ayant besoin de soins médicaux ne peuvent plus accéder à la clinique de l'ONU située du côté jordanien. Les cas graves ont continué d'être envoyés à Damas, en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien. Les habitants de la région de Roukban continuent de vivre dans des conditions épouvantables : ils ont peu de moyens de subsistance et leur accès à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et aux autres services de base est limité. L'ONU s'est encore mobilisée en faveur d'un accès total pour qu'elle soit en mesure de fournir une aide humanitaire régulière, en cherchant notamment à obtenir les garanties de sécurité nécessaires pour le personnel humanitaire. L'Organisation et le Croissant-Rouge arabe syrien ont élaboré conjointement le plan opérationnel d'une mission exigeant le franchissement de lignes de front à Roukban et destinée à fournir une aide humanitaire, consistant notamment à procéder à des vaccinations, à évaluer les besoins et à appuyer les départs volontaires.

Obstacles au franchissement des lignes de front

38. Malgré les progrès accomplis, plusieurs obstacles doivent encore être levés pour pouvoir effectuer régulièrement et durablement des opérations à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, comme le prévoit le plan révisé de l'ONU relatif aux convois interinstitutions traversant les lignes de front. Pour étendre ces opérations, il faut toujours obtenir l'aval requis pour autoriser plusieurs convois par mois à franchir les lignes de front et faire parvenir ainsi l'aide à un plus grand nombre de personnes. Des garanties de sécurité doivent être fournies en temps utile par les parties au conflit pour permettre le passage en toute sécurité des convois et de leur personnel à travers les lignes de front afin de pouvoir intensifier l'action menée, tandis que des fonds supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour veiller à ce que des fournitures soient distribuées à toutes les personnes ayant besoin d'une aide. Il est indispensable que toutes les parties s'engagent à ne s'ingérer à aucun stade dans les activités d'acheminement des secours humanitaires à travers les lignes de front. La responsabilité à l'égard des populations touchées est également un aspect important dont il faut tenir compte, notamment en veillant à ce que ces populations acceptent les livraisons et en s'employant à limiter autant que possible d'éventuelles réactions négatives de communautés voisines ou d'autres groupes après l'acheminement de l'aide. Dans le nord-est du pays, il est nécessaire de recevoir une autorisation adéquate en temps utile et pour la période de temps voulue. Pour que les convois et leur personnel puissent franchir les lignes de front, il

est également indispensable que des garanties de sécurité soient obtenues en temps voulu et que les conditions de sécurité le permettent.

IV. Progrès en matière de relèvement rapide

39. Les activités de relèvement rapide et de création de moyens de subsistance représentent l'un des trois piliers fondamentaux de l'intervention humanitaire en République arabe syrienne. Les activités de relèvement rapide visent à prévenir une nouvelle augmentation du nombre de personnes dans le besoin tout en réduisant les besoins humanitaires : il s'agit ainsi de favoriser l'autonomie, d'améliorer le bien-être des individus et des populations et de réduire la dépendance à l'aide extérieure. L'ONU et ses partenaires accompagnent des projets d'activités de relèvement rapide et concernant les moyens de subsistance axés sur cinq domaines : a) la réparation et la rénovation d'infrastructures civiles essentielles ; b) l'enlèvement des débris et des déchets solides ; c) les activités génératrices de revenus et les interventions fondées sur le marché ; d) la formation professionnelle et la formation qualifiante ; e) la cohésion sociale et les interventions communautaires.

40. De janvier à fin octobre 2022, au moins 374 projets, qui visaient à appuyer partiellement ou pleinement les efforts de relèvement rapide, avaient reçu 517,6 millions de dollars et étaient exécutés dans les 14 provinces du pays. Ils concernaient divers secteurs, notamment le secteur du relèvement rapide et des moyens de subsistance. Au moins 158 de ces projets ont contribué dans une certaine mesure à fournir de l'électricité pour appuyer les services de base et alimenter les ménages en courant. Du 1^{er} janvier au 30 septembre, les partenaires humanitaires ont estimé que plus de 2,8 million de Syriens avaient reçu une aide directe et 8 millions d'autres une aide indirecte par la voie de projets visant à accroître la résilience en 2022.

41. En ce qui concerne les principales réalisations enregistrées pour le seul secteur du relèvement rapide et des moyens de subsistance, il apparaît que 665 024 personnes ont directement bénéficié des projets entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre et que 4,4 millions de personnes en ont bénéficié indirectement. Quelque 25 150 emplois ont été créés dans 14 provinces, 202 kilomètres de routes ont été remises en état, 898 salles de classe ont été rénovées, 171 483 tonnes de déchets solides ont été enlevées, 22 456 personnes ont bénéficié d'une aide aux entreprises, 133 systèmes solaires ont été distribués et installés, 1 472 m³ de débris ont été enlevés et 138 270 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle.

42. Dans les zones soutenues par l'équipe de pays pour l'action humanitaire basée à Damas, les projets menés dans le secteur du relèvement rapide et des moyens de subsistance du 1^{er} janvier au 30 septembre ont donné lieu aux réalisations suivantes : 12 236 emplois ont été créés, 192 salles de classe ont été construites, 170 364 tonnes de déchets solides ont été enlevées, 15 201 personnes ont bénéficié d'un soutien aux entreprises, 133 systèmes solaires ont été distribués et installés, 1 080 m³ de débris ont été enlevés, 123 387 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle et 22 119 ménages vulnérables ont reçu une aide. Au cours de la même période, dans le nord-ouest du pays, 9 694 emplois ont été créés, 200 kilomètres de routes ont été remises en état, 624 salles de classe ont été rénovées, 1 119 tonnes de déchets solides ont été éliminés, 5 315 personnes ont bénéficié d'un soutien aux entreprises, 392 m³ de débris ont été enlevés et 11 883 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle. Au cours de la même période, dans le nord-est, 3 220 emplois ont été créés, 82 salles de classe ont été rénovées, 1 940 personnes ont bénéficié d'un soutien aux entreprises, 3 000 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle et 1 288 ménages vulnérables ont reçu une aide.

43. Au cours de leur déploiement, de décembre 2021 jusqu'à la fin du mois d'octobre 2022, les équipes de déminage financées par le Service de la lutte antimines ont déminé environ 1,1 million de mètres carrés de terres agricoles et détruit 444 engins explosifs à Daraya, dans le Rif-Damas. Les terrains déminés et dépollués sont désormais accessibles et exploitables en toute sécurité pour une production agricole indispensable et contribuent ainsi à améliorer les moyens de subsistance de la population vulnérable de la région.

44. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a poursuivi les travaux commencés en 2021 et remis en état les parties endommagées de trois grands systèmes d'irrigation, notamment en procédant au remplacement et à l'entretien du matériel de pompage et en réparant les canaux de distribution. Ces travaux ont permis de rétablir l'irrigation de 10 000 hectares de terres appartenant à environ 5 500 ménages de petits exploitants. La FAO a également aidé 2 200 agriculteurs vulnérables à intensifier leur production agricole dans les provinces de Deïr el-Zor et Raqqa. Quelque 8 800 éleveurs de Deïr el-Zor ont bénéficié d'une campagne d'insémination artificielle pour leur bétail. Afin de donner plus de moyens aux femmes des communautés rurales, la FAO a installé 32 unités de transformation des produits saisonniers dans sept provinces et appris à 800 femmes rurales à s'en servir. Dans le cadre du programme d'eau pour la production agricole poursuivi dans plusieurs provinces, 816 agriculteurs et 30 techniciens ont été formés à la gestion de l'eau par l'intermédiaire d'associations des usagers de l'eau.

45. En 2022, le PAM a achevé 11 projets de relèvement rapide dans les provinces d'Alep, de Homs, de Deïr el-Zor, de Deraa et de Rif-Damas. Plus de 335 000 personnes en ont bénéficié et ont de nouveau accès à l'eau d'irrigation, ce qui leur permet d'accroître leur production agricole, et peuvent se procurer du pain plus facilement. En outre, le Programme a également remis en état sept boulangeries dans les provinces d'Alep, de Deïr el-Zor et de Deraa, qui fournissent du pain à quelque 245 000 personnes par jour. Il a également remis en état les canaux d'irrigation de Hulah et le système d'irrigation de Qousseïr à Homs, ainsi que le système d'irrigation situé à l'est de Maskané à Alep. Ces systèmes fournissent quotidiennement de l'eau d'irrigation à 81 500 agriculteurs, qui ont ainsi pu reprendre la production agricole, notamment de blé. Le PAM a également remis en état un puits d'eau à Qalamoun (Rif-Damas), dans lequel environ 8 500 agriculteurs viennent puiser de l'eau d'irrigation chaque jour. En plus de ces projets, des intrants et des outils agricoles productifs ont permis à 30 000 agriculteurs de rétablir leurs moyens de subsistance et d'améliorer la qualité de la production agricole.

46. Dans le nord-ouest de la Syrie, le PNUD a apporté un appui à une centaine d'agricultrices en organisant des formations sur les pratiques agricoles intelligentes face au climat et en leur fournissant un soutien en nature, notamment des semences et des engrais, afin d'améliorer la productivité dans le sous-district de Salqin. En outre, il a remis en état 7,5 kilomètres de canaux d'irrigation et 15 puits, installé 18 systèmes solaires et créé un système de collecte des eaux de pluie. Un partenaire du PNUD œuvrant dans le nord-est du pays a atteint plus de 18 000 bénéficiaires directs grâce à une approche par zone dans un sous-district de la province de Raqqa. À ce jour, les travaux réalisés dans la communauté comprennent la réfection d'un hôpital au profit de 12 012 personnes, la remise en état des infrastructures et des services de base, ainsi que la création de 1 500 emplois à court et à long terme.

47. Entre janvier et octobre 2022, le HCR et ses partenaires ont effectué des réparations mineures sur 830 maisons endommagées et distribué 6 800 kits d'abris contenant des matériaux nécessaires à l'installation de portes et de fenêtres. Le Haut-Commissariat a également concouru à l'enlèvement de 62 000m³ de débris et réparé 5 000 mètres de réseaux d'eau et d'égouts pour faciliter l'accès des familles

vulnérables aux services essentiels. En 2022, il a continué à fournir une aide à la subsistance aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et aux personnes rapatriées vulnérables afin d'accroître leur résilience, de faire en sorte qu'elles recourent le moins possible à des stratégies d'adaptation préjudiciables et de limiter leur exposition à des risques en matière de protection encore aggravés par la crise économique qui frappe le pays. Ainsi, plus de 10 000 familles déplacées à l'intérieur du pays et rapatriées ont bénéficié de cette aide en 2022.

48. L'UNICEF a appuyé la remise en état et en fonctionnement de 15 stations d'eau dans les provinces d'Edleb et d'Alep, dans le nord-ouest, au profit d'environ 206 000 personnes. Le Fonds a également contribué à la remise en état de réseaux d'égouts et d'assainissement pour répondre aux besoins de 149 000 personnes vivant dans ces provinces. Entre janvier et octobre 2022, il a permis à 3,4 millions de personnes d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement grâce à la réfection de réseaux d'égouts et de puits d'eau. Durant cette même période, il a remis en état 407 salles de classe, au profit de 12 600 personnes à Alep, Deraa, Qouneïtra, Homs, Raqqa et Edleb. Entre janvier et septembre 2022, le Fonds a régulièrement versé des transferts en espèces (40\$/mois) à 10 500 filles et garçons handicapés dans les provinces de Hassaqué, d'Alep, de Hama, de Homs et de Rif-Damas et leur a fourni des services de prise en charge.

49. Le FNUAP a combiné plusieurs interventions pour accroître la résilience des communautés locales et garantir l'accès de 42 352 bénéficiaires vivant dans les faubourgs orientaux d'Alep aux services essentiels. Ces diverses interventions comprenaient la fourniture de services en matière de santé sexuelle et reproductive et de prise en charge de la violence de genre, la mise sur pied d'un groupe communautaire de soins obstétricaux, la fourniture d'une assistance sous forme d'espèces et de bons et la réfection des infrastructures de santé.

50. Entre janvier et septembre 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a prêté son appui à plusieurs projets communautaires, dont certains visaient notamment à bâtir des marchés, installer de l'éclairage sur les routes, remettre en état le système d'égouts des établissements de santé et fournir des équipements médicaux. Ces projets ont bénéficié à 20 500 personnes dans le nord-ouest du pays, tandis que les activités de travail contre rémunération, de formation professionnelle et de développement des entreprises ont bénéficié à 2 800 autres personnes. Entre janvier et octobre 2022, l'OIM a également conduit des activités de relèvement rapide et de subsistance dans le nord-ouest, qui visaient essentiellement à récupérer les eaux de pluie, à gravillonner des routes, à isoler des tentes par le sol et à construire des buses, dans plus de 25 sites et au profit de plus de 145 000 personnes déplacées.

51. L'OMS apporte un appui à la reconstruction des établissements de soins de santé primaires et secondaires et contribue à les équiper en vue de rétablir les services de santé essentiels. À Naoua (province de Deraa), Mayadin (province de Deïr el-Zor) et Razi (province d'Alep), quatre projets sont en cours pour remettre en état trois hôpitaux situés dans des zones fortement touchées par la crise. En outre, huit centres de santé primaire, qui desservent une population totale estimée à 40 000 personnes, ont été entièrement équipés à Homs, Deraa et Qouneïtra pour aider les localités où sont censées revenir les personnes déplacées. Les organisations non gouvernementales partenaires de l'OMS ont atteint environ 870 000 personnes par l'intermédiaire de 11 centres de santé primaires et de 17 unités mobiles. Dans le nord-ouest du pays, l'OMS a modernisé une dizaine d'hôpitaux d'urgence spécialisés dans la médecine interne, ce qui a permis de dégager 700 lits supplémentaires, dont 300 en soins intensifs.

V. Transparence des opérations humanitaires

Opérations basées à Damas

52. Pour veiller à ce que l'aide parvienne aux personnes dans le besoin de manière transparente et dans le respect des principes établis, les acteurs humanitaires opérant en République arabe syrienne ont renforcé les normes relatives au devoir de précaution et les procédures de contrôle. La stratégie consiste en un cadre mondial d'indicateurs, d'outils et de documents d'orientation obligatoires, ainsi qu'en des stratégies sur mesure de contrôle de l'exécution définissant des obligations et des méthodes adaptées au contexte syrien. En complément des visites effectuées régulièrement par les organismes des Nations Unies, la mise en œuvre des projets est aussi contrôlée soit directement soit par l'entremise de contrôleurs tiers qui se rendent périodiquement sur place pour superviser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et la transmission de l'information y relative.

53. Les programmes humanitaires menés dans le pays exigent que toutes les précautions voulues soient prises, ce qui est garanti au moyen d'accords stricts conclus entre donateurs et partenaires et entre organisations partenaires. Les projets font régulièrement l'objet d'un audit par des auditeurs indépendants afin de garantir l'indépendance et prévenir la corruption. Des mécanismes de retour d'information sont en place pour aider les organismes à mieux évaluer si les livraisons répondent aux besoins des ménages. Les organismes des Nations Unies procèdent également à des évaluations afin de déterminer l'efficacité, l'efficacité et la pertinence des programmes.

54. En République arabe syrienne, l'ONU suit des normes strictes de diligence raisonnable lorsqu'elle attribue des marchés, conformément à ses principes de transparence, d'équité et de concurrence. Les entités de l'ONU sont tenues de vérifier que les fournisseurs ne sont pas inscrits sur la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste des sociétés et des personnes inéligibles de la Banque mondiale et sur la liste des fournisseurs ne pouvant pas travailler avec l'ONU, qui reprend la liste des entités sous le coup de sanctions imposées par le Conseil de sécurité et des prestataires suspendus pour pratiques contraires à la déontologie ou résultats insatisfaisants.

55. L'équipe de pays des Nations Unies en République arabe syrienne a mis au point un système de gestion des risques pour gérer l'environnement opérationnel compliqué. Un groupe de la gestion des risques, créé au sein du Bureau du Coordonnateur résident, fournit un appui en matière d'analyse et de coordination afin de garantir que l'ONU, ses partenaires et les donateurs puissent mener leurs activités dans le respect des principes établis et en toute transparence et faire en sorte qu'elles aient le plus d'effet possible. En mars 2022, l'équipe de pays des Nations Unies a également créé un groupe de travail sur le devoir de précaution en matière de droits humains et l'a chargé d'évaluer, dans un certain délai, les pratiques en la matière et de recenser les points à améliorer encore.

Opération transfrontière

56. Dans trois rapports sur les opérations exigeant le franchissement des lignes de front et sur les opérations transfrontières (S/2018/617, S/2020/401 et S/2021/1030), le Secrétaire général a présenté les mesures prises dans le cadre de l'opération transfrontière des Nations Unies pour contrôler l'acheminement de l'aide, de la frontière turque jusqu'aux personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Il y a décrit les activités de contrôle menées à quatre niveaux distincts : a) à la frontière, par le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne ; b) dans les entrepôts situés en République

arabe syrienne ; c) aux points de distribution ; d) après la distribution aux bénéficiaires. L'opération est, et a toujours été, transparente, les organismes des Nations Unies sachant où en sont les livraisons d'aide à chaque stade du processus, bien qu'il s'agisse d'une opération gérée à distance.

57. Depuis 2014, le caractère humanitaire de l'aide transfrontière a été systématiquement vérifié par le Mécanisme au centre de transbordement situé près du point de passage de Bab el-Haoua, ainsi qu'à d'autres points de passage dont l'utilisation avait été préalablement autorisée par le Conseil de sécurité. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne continue de travailler en étroite collaboration avec le service des douanes turques afin de garantir la transparence et de veiller à ce que les articles humanitaires ne soient l'objet d'aucune ingérence ou manipulation. Il a continué de bénéficier d'une excellente coopération de la part du Gouvernement turc. Depuis l'introduction, en juillet 2014, de ce système de surveillance étroite, jusqu'en octobre 2022, 53 811 camions transportant de l'aide humanitaire ont franchi la frontière pour se rendre dans le nord-ouest de la République arabe syrienne. Aucun article non humanitaire n'a été trouvé dans ces cargaisons.

58. Des partenaires de réalisation fiables, dont les antécédents ont été contrôlés, et des agents tiers sous contrat avec l'ONU confirment que les cargaisons d'aide sont bien arrivées dans les entrepôts. Comme dans le cadre des opérations d'aide gérées depuis la République arabe syrienne, des agents tiers observent la distribution des fournitures aux bénéficiaires ou aux diverses structures, telles que les écoles et les établissements de santé. Aux points de distribution, la livraison est confirmée à l'aide de vidéos et de photographies horodatées et géolocalisées. Les modalités de suivi post-distribution peuvent prendre la forme de discussions de groupe, de mécanismes de plainte et de remontée de l'information dans les établissements participants ou d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires. Des mécanismes sont également en place pour vérifier que les obligations qui lient les donateurs et les prestataires dans le cadre de l'opération sont bien respectées.

59. Chaque organisme gère les risques de manière continue, tandis que le Groupe de la gestion des risques relevant du bureau du Coordonnateur régional adjoint des secours humanitaires s'attache à renforcer l'action menée pour évaluer et gérer conjointement les risques liés aux opérations transfrontières et à appuyer le groupe de travail sur la gestion des risques du Groupe de coordination de l'assistance humanitaire.

VI. Observations

60. Les besoins humanitaires en République arabe syrienne ne cessent d'augmenter. En raison du conflit en cours le long des lignes de front, de la détérioration des conditions socioéconomiques, de l'accès limité aux services de base, de la pandémie de COVID-19, toujours en cours, et de l'épidémie de choléra qui sévit dans tout le pays, les personnes qui peinent à satisfaire leurs besoins essentiels et qui se trouvent dans l'incapacité de résister aux chocs sont encore plus nombreuses. Une fois encore, les projections portent à croire que le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire augmentera : de 14,6 millions en 2022, il devrait grimper à 15,3 millions en 2023, un chiffre vertigineux encore jamais enregistré depuis le début du conflit en 2011. En outre, on s'attend à ce que les conditions hivernales ne viennent aggraver la situation de millions de personnes déjà vulnérables dans le pays dans les mois à venir.

61. Les civils continuent d'être pris pour cibles, ce qui tend à montrer que le droit international humanitaire, en particulier les principes de discrimination, de proportionnalité et de précaution, n'est respecté par aucune des parties. Je demande

de nouveau à toutes les parties de s'employer constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil tout au long de leurs opérations militaires, conformément au droit international humanitaire.

62. Les femmes et les filles continuent d'être touchées par la crise de manière disproportionnée, notamment par la violence de genre, les mariages précoces, les mariages forcés et l'accès restreint aux moyens de subsistance. Il est essentiel d'apporter davantage de soutien aux organisations de la société civile dirigées par des femmes dans tout le pays et de coopérer avec elles pour accroître les effets des interventions et favoriser le transfert de connaissances et de compétences.

63. Les résidents du nord-ouest du pays figurent parmi les plus vulnérables : ils dépendent de l'aide humanitaire acheminée par les Nations Unies dans le cadre du mécanisme transfrontière et les conditions humanitaires continuent de se détériorer dans cette région à cause des hostilités en cours et de l'aggravation de la crise économique. On estime aujourd'hui que, dans cette région, 4,1 millions de personnes, dont 80 % de femmes et d'enfants, sur une population de 4,6 millions ont besoin d'une aide humanitaire pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.

64. Je demeure préoccupé par le faible niveau de financement du Plan d'aide humanitaire pour la République arabe syrienne. J'en appelle à une plus grande solidarité et je demande une augmentation du financement de l'action humanitaire, notamment des programmes de relèvement rapide et de moyens de subsistance.

65. En mars 2020, j'avais demandé la levée des sanctions qui pouvaient entraver la fourniture d'articles essentiels, d'un appui médical lié à la COVID-19 ou de nourriture à la République arabe syrienne. J'invite les États Membres et les acteurs humanitaires concernés à poursuivre leur dialogue technique concernant les sanctions et les opérations humanitaires en République arabe syrienne. J'espère qu'ils pourront trouver des solutions aux problèmes rencontrés par plusieurs acteurs humanitaires qui essaient de mettre en place des services financiers adéquats et fiables.

66. Les sanctions ont des effets involontaires sur l'acheminement de l'aide humanitaire et l'accès aux services essentiels (santé, éducation, eau, assainissement et hygiène, sécurité alimentaire et agriculture), en particulier dans deux domaines. Le premier concerne les marchés publics : les organisations humanitaires constatent que le nombre de soumissionnaires diminue, que les prix augmentent et que les livraisons de biens prennent du retard à cause de la multiplication des contrôles de conformité et de l'augmentation des coûts opérationnels. Deuxièmement, en ce qui concerne les versements, les services chargés de la conformité dans les banques refusent ou retardent des transactions financières si une évaluation de la conformité n'a pas été effectuée. Les Nations Unies continueront à dialoguer de manière bilatérale avec les parties concernées sur ces questions pour rechercher des solutions aux obstacles opérationnels qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire nécessaire pour faire face à l'augmentation des besoins.

67. L'ONU continue d'appuyer les initiatives d'aide humanitaire et de relèvement rapide par toutes les modalités, conformément à la résolution [2642 \(2022\)](#). Le dialogue interactif informel a été l'occasion pour les États Membres de débattre du rôle essentiel qu'ils jouaient pour veiller à la pleine application de ladite résolution.

68. Malgré des difficultés multiples et complexes auxquelles elles se heurtent, l'ONU et ses partenaires continuent d'avoir une bonne vue d'ensemble sur toutes leurs opérations humanitaires. L'acheminement de l'aide repose sur une bonne appréhension des besoins humanitaires et sur une idée précise de sa teneur et de ses bénéficiaires. Les systèmes de gestion des risques qui ont été mis en place contribuent à la transparence des opérations, dans la mesure où ils permettent d'évaluer

clairement les difficultés, les facteurs d'atténuation et le risque résiduel. Dans l'ensemble, le système en place est solide et rigoureux.

69. Je reste convaincu que les activités de relèvement rapide doivent impérativement être étendues pour que l'action humanitaire entreprise en République arabe syrienne soit un succès et pour assurer l'avenir du peuple syrien. Les besoins continuent de croître et, compte tenu des ressources limitées dont nous disposons, notre capacité à y répondre ne suit pas. Il est essentiel que notre action s'inscrive dans une perspective à plus long terme, faute de quoi de plus en plus de personnes se trouveront dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Si les activités visant à sauver des vies constituent un élément central de l'action humanitaire, le renforcement de la résilience par le relèvement rapide est essentiel pour répondre à des besoins qui ne cessent de croître. À cette fin, des travaux sont entrepris pour restaurer l'électricité là où c'est nécessaire pour rétablir l'accès aux services essentiels. Cette année, les donateurs ont généreusement versé une somme totale de 517,6 millions de dollars pour financer partiellement ou totalement les activités de relèvement rapide dans les 14 provinces du pays. Il est essentiel que les donateurs continuent de se mobiliser et de collaborer avec les partenaires humanitaires. Il s'agit notamment d'accroître et d'élargir le concours financier prêté à ces activités dans tout le pays et, là où c'est possible, de lever des fonds non préaffectés.

70. Sont exposés dans le présent rapport les progrès accomplis dans le cadre des opérations menées à travers les lignes de front dans toute la Syrie. L'Organisation des Nations Unies a révisé son plan pour améliorer progressivement l'accès à travers les lignes de front et continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour intensifier l'assistance acheminée à travers les lignes de front aux personnes qui en ont besoin, afin de compléter les interventions transfrontières. Il est essentiel que les parties au conflit donnent les garanties de sécurité nécessaires dans les délais voulus pour permettre aux convois et à leur personnel de passer à travers les lignes de front en toute sécurité.

71. Dans sa résolution [2642 \(2022\)](#), le Conseil de sécurité a renouvelé l'autorisation accordée à l'opération transfrontière qui, chaque mois, apporte une aide vitale à 2,7 millions d'habitants du nord-ouest de la République arabe syrienne qui sont dans le besoin. L'aide transfrontière est un élément indispensable de l'action des Nations Unies et de leurs partenaires visant à accéder à toutes les personnes ayant besoin d'une aide. Bien qu'elles tiennent une place importante, les opérations exigeant le franchissement des lignes de front ne sauraient se substituer à ce stade aux opérations transfrontières des Nations Unies, qui sont d'une taille et d'une ampleur titanesques.

72. Si les Nations Unies ne sont pas en mesure de traverser la frontière pour se rendre dans le nord-ouest du pays, la faim va s'aggraver, des millions de personnes risquent de se retrouver sans aide à l'hébergement et l'accès à l'eau diminuera. La livraison de fournitures médicales essentielles et la fourniture de services de santé de qualité – y compris en matière de santé procréative, de soins maternels et de soins néonataux, de services de vaccination pour les enfants, et de prévention et de contrôle des maladies transmissibles, comme lors de la récente épidémie de choléra, s'en trouveraient gravement perturbées. Notre capacité à fournir une protection minimale aux femmes et aux filles sera fortement limitée. Le Mécanisme de surveillance des Nations Unies devra également suspendre ses activités, au détriment de la transparence et de la responsabilité. Un arrêt des livraisons transfrontalières en plein hiver risquerait de priver des millions de personnes de l'aide dont elles auront besoin pour supporter les conditions climatiques difficiles. La prorogation du mécanisme transfrontières par le Conseil de sécurité est d'une importance vitale pour des millions de personnes. Il s'agit d'un impératif moral et humanitaire.